

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 69-187/SG/FP portant régularisation de la situation administrative d'un agent d'hospitalisation du cadre territorial du Service de Sante.

n° 69-187/SG/FP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
28 janvier 1969

Numéro JO  
n° 3 du 10/02/1969

Date du numéro  
10 février 1969

### TEXTE INTÉGRAL

Est constaté, pour compter du 1<sup>er</sup> janvier 1967, le passage au 3<sup>e</sup> échelon dans le grade des agents d'hospitalisation principal du cadre territorial du Service de Santé de M. Guiré Roblé Farah. agent d'hospitalisation principal, 2e échelon. La sanction d'abaissement d'un échelon est infligée à M. Guiré Roblé Farah, agent d'hospitalisation principal, 3 échelon, du cadre territorial du Service de Santé, en service à l'Hôpital Peltier (Ministère de la Santé publique et des Affaires sociales). Pour compter de la date de signature de la présente décision, M. Guiré Roblé Farah sera rangé agent d'hospitalisation principal, 2e échelon.